

Beauvais, le 25 Juin 2019

NOTE CONCERNANT LA NOMINATION SUR POSTES SPECIFIQUES

Division de la Gestion des personnels

Dossier suivi par :
Fabienne GERARD

Tél. 03.44.06 45 53
Fax : 03.44.48.67.25
Mèl : fabienne.gerard@ac-amiens.fr

22, avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS CEDEX

Horaires d'accueil du public
et d'accueil téléphonique :
- du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et
de 13h30 à 17h30

Vous venez de participer à la phase de délégation sur postes spécifiques.

Je vous précise que les nominations sur ces postes s'effectuent à titre provisoire pour l'année scolaire 2019/2020.

Les enseignants titulaires d'un poste seront affectés par délégation et ne perdent pas le bénéfice du poste dont ils sont titulaires.

La présente note a pour objectif de vous préciser les critères de nomination sur ces types de postes.

Les enseignants ayant fait fonction au moins une année sur le poste sollicité : poste de direction, poste à mission particulière, poste de CPC/CPD, poste d'enseignant spécialisé bénéficieront d'une priorité d'affectation sur le poste occupé.

Ensuite, les enseignants titulaires du titre correspondant au poste sollicité seront priorisés par rapport aux non titrés.

Le critère de départage sera le barème utilisé lors du mouvement intra-départemental.

L'avis de l'IEN sera sollicité selon les types de postes.

Les résultats de cette phase de délégation sur postes spécifiques seront examinés à la CAPD du 2 juillet.



Jacky CREPIN
Inspecteur d'académie-DASEN